



---

## Commission économique pour l'Europe

### Comité des transports intérieurs

#### Soixante-seizième session

Genève, 25-27 février 2014

Point 8 de l'ordre du jour provisoire

#### Résultats des réunions du Bureau du Comité

### Résultats des réunions du Bureau du Comité des transports intérieurs en 2013

#### Note du secrétariat

##### *Résumé*

Le présent document rend compte des résultats des réunions tenues par le Bureau du Comité des transports intérieurs en 2013.

Le Comité est invité à examiner le document ECE/TRANS/2014/21. Il souhaitera peut-être se référer aux décisions adoptées par le Bureau au titre des points pertinents de son ordre du jour.



## Introduction

1. Conformément aux décisions prises par le Comité des transports intérieurs, ci-après dénommé «le Comité» (ECE/TRANS/125, par. 14 et 15, et ECE/TRANS/236, par. 74), le Bureau du Comité s'est réuni les 28 février, 21 juin et 28 et 29 novembre 2013.
2. Conformément au plan d'action de la Commission économique pour l'Europe (CEE), le Bureau remplit les fonctions ci-après relatives à l'organisation des sessions annuelles du Comité: élaborer un ordre du jour bien ciblé en définissant les objectifs et en précisant le temps à consacrer à chaque question; indiquer les principaux sujets pour lesquels des décisions sont nécessaires; délimiter les thèmes de discussion de la session; contrôler et évaluer le travail effectué depuis la session précédente; suivre le déroulement des activités et les coordonner de façon à éviter qu'elles fassent double emploi avec celles d'autres organisations pertinentes; et formuler des propositions concernant les activités prioritaires dans le programme de travail en indiquant, lorsque c'est possible, différentes options (E/ECE/1347, chap. III, A, 2 b)).
3. Le présent document rend compte, dans ses annexes, des résultats des réunions du Bureau, conformément au mandat de ce dernier, pour examen par le Comité.

## Annexe I

### **Résultats de la cinquième réunion du Bureau du Comité des transports intérieurs pour la période 2012-2013 (28 février 2013)**

#### **I. Participation**

1. La réunion était présidée par Jerzy Kleniewski (Pologne). Les membres ci-après y ont participé: Björn Oriwohl (Allemagne), Jean-Paul Gailly (Belgique), Sergey Andreev (Fédération de Russie), Isabelle Paillet (France), Bob Oudshoorn (Pays-Bas), Björn Stafbom (Suède), Rolf Zimmermann<sup>1</sup> (Suisse), Çisel Aslan (Turquie) et Ricardo Pascual Bremon (Commission européenne). Zdenko Antešić (Croatie), Gogita Gvenetadze (Géorgie), Antonio Erario (Italie), Abdusamat Muminov (Ouzbékistan) et Claudio Dumitrescu (Roumanie) n'ont pas pu y prendre part.

#### **II. Questions découlant de la soixante-quinzième session du Comité des transports intérieurs**

3. Le Bureau a étudié les résultats de la soixante-quinzième session du Comité des transports intérieurs. Il a estimé de manière générale que celle-ci avait été très fructueuse, particulièrement en ce qui concernait les manifestations suivantes: a) la réunion ministérielle à laquelle avaient participé des représentants de haut rang de 43 pays (parmi lesquels des ministres des transports ou des affaires étrangères et des ambassadeurs) et qui avait abouti à la signature de la Déclaration commune sur le développement futur de liaisons de transport Europe-Asie par 32 pays et de la Déclaration commune sur la promotion du transport ferroviaire entre l'Europe et l'Asie et des activités menées à cette fin par 37 pays; et b) l'exposition «Transport en mouvement» à laquelle avaient pris part 22 pays et qui avait présenté plus de 200 photos. Le Bureau n'en a pas moins également estimé que certains aspects de la réunion pouvaient encore être améliorés.

4. Parmi les questions et propositions d'amélioration expressément signalées par les membres du Bureau comme devant être examinées à l'avenir, on peut citer notamment et sans ordre particulier:

a) L'adoption de la liste des principales décisions (dans les trois langues) constitue une démarche trop lourde et longue. Quelques-unes des propositions d'amélioration sont l'établissement d'une courte liste de décisions chaque jour de réunion, plutôt qu'à la fin de la session, ou la formulation par le président d'une conclusion orale finale à l'issue de l'examen de chaque point de l'ordre du jour (ne pouvant faire l'objet que d'observations linguistiques en vue de l'élaboration du texte final);

b) Les présidents des organes subsidiaires du Comité devraient être davantage associés aux travaux du Comité. En plus de la réunion des présidents et des réunions où ils rendent compte des réalisations de leurs organes respectifs, ils devraient également participer aux séances ordinaires du Comité. Les présidents des organes subsidiaires devraient jouer un rôle plus important en ce qu'il s'agit de soulever des questions d'intérêt pour le Comité, notamment des questions revêtant une dimension intersectorielle. Afin

---

<sup>1</sup> Remplaçant Jean-Claude Schneuwly.

d'y parvenir plus facilement, ils pourraient participer aux réunions des autres organes subsidiaires sur les questions d'intérêt commun. Il a aussi été suggéré que les membres du Bureau prennent à l'avenir une part plus active à la promotion de certaines questions, tant au sein de leur propre administration que sur la scène internationale;

c) Même si la nouvelle organisation de l'ordre du jour (questions de fond, questions techniques et rapport) fonctionne bien, on pourrait faire davantage pour éviter que les questions ne se recourent;

d) Compte tenu de l'intérêt considérable porté aux différentes manifestations organisées en marge de la session du Comité (conférence sur le financement des infrastructures routières et ferroviaires, réunion du Groupe d'experts de l'AETR, réunion sur les accords bilatéraux de transport routier), il conviendrait qu'il n'y ait plus à l'avenir d'événements parallèles ou, au moins, que leur nombre soit limité, à moins que ne participent à la session du Comité des délégations plus importantes composées d'experts issus de divers domaines d'activité;

e) La diminution de la participation à l'approche de la fin des sessions du Comité demeure un sujet de préoccupation;

f) Le principal objectif de la «réunion des présidents» (réservée aux représentants des gouvernements) est de fournir aux participants un espace pour des échanges ouverts, des consultations stratégiques et la mise en commun d'expériences, en particulier sur des questions sensibles, plutôt qu'un lieu où présenter les activités des différents organes subsidiaires, cette présentation ayant lieu à la session ordinaire du Comité. La préparation de la réunion des présidents devrait être adaptée en conséquence.

5. Afin de résoudre ces questions, le Bureau a prié le secrétariat d'établir un document qui détaille les sujets de préoccupation et formule des recommandations préliminaires visant à des améliorations, pour examen par le Bureau à sa session de juin 2013.

6. Le Bureau a également prié le secrétariat d'établir une liste de thèmes possibles pour le débat de politique générale des sessions futures du Comité.

### **III. Date de la prochaine réunion**

7. Le Bureau a décidé de tenir sa prochaine réunion le vendredi 21 juin 2013, à partir de 9 h 30, dans la salle VIII du Palais des Nations.

## Annexe II

### Résultats de la sixième réunion du Bureau du Comité des transports intérieurs pour la période 2012-2013 (21 juin 2013)

#### I. Participation

1. La réunion était présidée par Jerzy Kleniewski (Pologne). Les membres ci-après y ont participé: Björn Oriwohl (Allemagne), Jean-Paul Gailly (Belgique), Sergey Andreev (Fédération de Russie), Isabelle Paillet (France), Antonio Erario (Italie), Bob Oudshoorn (Pays-Bas), Rolf Zimmermann<sup>1</sup> (Suisse), Çisel Aslan (Turquie) et Ricardo Pascual Bremon (Commission européenne). Zdenko Antešić (Croatie), Gogita Gvenetadze (Géorgie), Abdusamat Muminov (Ouzbékistan), Claudio Dumitrescu (Roumanie) et Björn Stafbom (Suède) n'ont pas pu y prendre part.

2. Le Bureau s'est inquiété de l'absence répétée de certains de ses membres, notamment de ceux qui, depuis leur élection, n'avaient participé à aucune réunion. Il a été rappelé aux membres que conformément au règlement intérieur du Bureau, ils devaient désigner un remplaçant s'ils n'étaient pas en mesure d'assister à une réunion du Bureau.

#### II. Adoption de l'ordre du jour

*Document:* Document informel TRANS/BUR.2013/4/Rev.1.

3. Le Bureau a adopté l'ordre du jour de sa sixième session, tel qu'établi par le secrétariat.

#### III. Questions découlant de la soixante-quinzième session du Comité des transports intérieurs

*Documents:* Document informel n° 1 (2013); document informel n° 2 (2013); document informel n° 6 (2013).

##### A. Activités de suivi

4. Le Bureau a longuement examiné le document informel n° 1 (2013) portant sur des aspects des sessions du Comité. Il l'a adopté en ayant formulé des observations particulières sur les points ci-dessous.

##### 1. Adoption de la liste des principales décisions

5. Le Bureau a décidé que les futurs documents du Comité devraient débiter par un bref résumé qui contienne notamment un aperçu des questions appelant une décision du Comité. Ces questions pourraient être communiquées par le secrétariat à tous les participants au Comité et aux représentants permanents à Genève dix jours au moins avant le début de la réunion, conformément au paragraphe 15 des nouvelles directives du Comité

---

<sup>1</sup> Remplaçant Jean-Claude Schneuwly.

exécutif (E/ECE/1468, annexe III). À la séance, le président devrait formuler, à l'issue de l'examen des points de l'ordre du jour, la proposition de décision. Dans la matinée du deuxième et troisième jour de la session du Comité, le secrétariat devrait distribuer les projets de décisions de la veille pour examen par les délégations. Enfin, la dernière demi-journée de la session devrait être consacrée à l'établissement sous sa forme définitive et à l'adoption officielle de la liste des principales décisions, dans les trois langues.

## **2. Participation des présidents des organes subsidiaires et réunion des présidents des organes subsidiaires**

6. De l'avis du Bureau, il conviendrait de renforcer la participation des présidents des organes subsidiaires et de leur faire jouer un rôle plus important durant toute la session du Comité.

7. Le Bureau s'est dit convaincu que la séance réservée aux représentants des gouvernements, appelée «réunion des présidents», était utile à la coordination intergouvernementale et qu'elle devrait être maintenue. Il faudrait cependant y débattre de questions de nature horizontale et «sensibles», telles des questions stratégiques, des questions de procédure ou des questions budgétaires. Cette séance privée nécessitait une préparation minutieuse et une plus grande clarté pour tous les participants. Un document qui présente les questions à examiner s'imposait. Afin de prévenir toute confusion concernant la caractéristique «réservée aux représentants des gouvernements» de la séance, il conviendrait d'inscrire la réunion des présidents à l'avant-dernier point de l'ordre du jour, juste avant l'adoption de la liste des principales décisions.

## **3. Révision de l'ordre du jour du Comité en 2013**

8. Le Bureau a décidé de ne pas modifier l'ordre du jour du Comité tout en soulignant que celui-ci devrait rester axé sur les questions appelant une décision du Comité.

## **4. Organisation de différentes manifestations en marge de la session du Comité**

9. Le Bureau a estimé que l'organisation de grandes manifestations immédiatement avant la session du Comité pouvait détourner l'attention de celle-ci. L'année 2013 avait été particulière du fait de l'achèvement du projet sur les liaisons de transport Europe-Asie (phase II) et de la deuxième réunion ministérielle sur ce projet. Le Comité devrait à l'avenir commencer sa session par le débat de politique générale, comme les années précédentes. Le Bureau a encouragé l'organisation de réunions en marge de la session du Comité, qui permettrait aux participants de mettre le plus possible à profit leur séjour à Genève.

## **5. Participation à la session: nombre de participants et interactions entre eux**

10. Le Bureau a jugé qu'une approche plus intersectorielle garantirait une participation plus stable et importante pendant toute la durée des sessions.

11. Cette approche pourrait être assurée notamment par l'instauration d'un débat général ou d'un examen collégial portant sur une question particulière pour guider les débats de fond suivant la soumission des rapports par les présidents des organes subsidiaires. Le Bureau a décidé que les deux options devraient être expérimentées à la prochaine session du Comité.

## **B. Réunion des présidents des organes subsidiaires**

*Document:* Document informel n° 2 (2013).

12. Le Bureau a adopté le document informel n° 2 (2013) dans lequel figurent les conclusions de la réunion des présidents et a demandé que ce document soit distribué aux présidents des organes subsidiaires.

## **C. Projets de réseau autoroutier transeuropéen et de réseau ferroviaire transeuropéen**

13. Le Bureau a pris note du document informel n° 6, établi par le secrétariat, et en particulier des points suivants: M. Helmut Meelich, directeur actuel des projets de réseau autoroutier transeuropéen (TEM) et de réseau ferroviaire transeuropéen (TER), prendrait sa retraite à la fin de 2013; les chemins de fer russes avaient proposé, avec l'appui du Gouvernement russe, un candidat pour le poste de directeur du projet TER; il n'y avait jusqu'alors pas de solution en ce qui concernait la gestion du projet TEM.

14. M. R. Pascual Bremon (Commission européenne) a informé le Bureau que, dans le cadre de la politique de voisinage et du Partenariat oriental de l'Union européenne, les ministres des transports devraient approuver une carte de connexions routières et ferroviaires prioritaires lors d'une réunion prévue le 9 octobre 2013.

## **IV. Préparation de la soixante-seizième session du Comité**

*Document:* Document informel n° 3 (2013).

15. Le Bureau a examiné le document informel n° 3 relatif à quatre thèmes dont le Comité pourrait débattre à ses futures sessions. Compte tenu de critères tels que l'actualité, les résultats potentiels et la visibilité, il a convenu que le débat général du Comité devrait porter en 2014 sur le thème des transports durables. Le Bureau a demandé au secrétariat d'établir à cette fin, pour sa session de novembre 2013, une note de réflexion sur la base de l'état d'avancement des préparatifs qui devraient commencer dès que possible. Le secrétariat a invité les membres du Bureau à prêter leur appui pour recenser les personnes qui, lors du débat général, pourraient prendre la parole sur les différents aspects des transports durables (accessibilité, coût par rapport aux moyens des usagers, sûreté, sécurité et écoviabilité), ainsi que pour prendre contact avec ces personnes et, au besoin, financer leur participation.

16. Le Bureau a convenu que le thème du transport ferroviaire de voyageurs et de marchandises de demain, puis celui des véhicules autonomes pour les transports intérieurs, méritaient d'être évalués plus avant, car il s'agissait de thèmes possibles pour 2015 et au-delà.

## **V. Deuxième Semaine mondiale des Nations Unies pour la sécurité routière**

17. Le Bureau a pris note des informations concernant la deuxième Semaine mondiale des Nations Unies pour la sécurité routière (6-12 mai 2013), en particulier celles relatives aux manifestations organisées par la Division des transports de la CEE: un symposium sur l'alcool au volant; une session interactive ayant réuni jeunes et jeunes dirigeants (et ayant accueilli, pour la seconde fois, des scouts originaires de Grèce et d'Irlande); une table ronde sur les assurances et la sécurité routière; et une journée internationale de sensibilisation aux passages à niveau, à l'occasion de laquelle avaient notamment été organisées une

exposition et une cérémonie de signature de l'affiche de la journée. Le Bureau a également pris note du fait qu'alors que les résolutions de l'Assemblée générale sur la sécurité routière étaient fréquentes, les ressources allouées au financement des activités prévues étaient limitées. Il a salué la collaboration entre le secrétariat et une importante société italienne d'autoroutes à péage, qui avait distribué 230 000 marque-pages spécialement commandés à cet effet dans les écoles et aux péages situés le long de quelque 1 300 kilomètres de ses routes dans le nord de l'Italie.

18. Le secrétariat a rappelé au Bureau que toute contribution, y compris en nature, visant à appuyer la réalisation de la Décennie d'action pour la sécurité routière de l'ONU était extrêmement bienvenue. Enfin, le secrétariat a encouragé les membres du Bureau à se renseigner pour savoir si leurs gouvernements respectifs pourraient éventuellement contribuer sous la forme de détachements de personnel temporaire.

## **VI. Réunion du Président du Comité des transports intérieurs et du Comité exécutif**

19. Le secrétariat a informé le Bureau qu'une fois le processus d'examen mené à bien, le Comité exécutif reviendrait à sa pratique consistant à se réunir avec les présidents des comités sectoriels après leurs sessions annuelles.

## **VII. Facilitation des synergies entre le Groupe de travail de la sécurité routière et le Forum mondial de l'harmonisation des Règlements concernant les véhicules**

*Document:* Document informel n° 5 (2013).

20. Le Bureau a pris note du document informel n° 5 (2013), soumis par M. J.-P. Gailly (Belgique), Vice-Président du Comité, qui portait sur:

a) La coordination des activités du Groupe de travail de la sécurité routière (WP.1) et du Forum mondial de l'harmonisation des Règlements concernant les véhicules (WP.29) visant à la mise au point d'une approche transversale cohérente en matière de systèmes de transport intelligents;

b) La préparation par le secrétariat d'un rapport de suivi sur la mise en œuvre des 20 mesures de la feuille de route pour la promotion des systèmes de transport intelligents (pour de plus amples renseignements, voir la troisième partie de la publication de la CEE «Intelligent Transport Systems (ITS) for sustainable mobility»<sup>2</sup>);

c) La création d'un groupe de travail informel sur les systèmes de transport intelligents.

21. Le Bureau a estimé qu'en dépit des efforts déployés pour améliorer la coordination dans le domaine des systèmes de transport intelligents, non seulement au niveau des deux groupes de travail, mais aussi d'autres organes subsidiaires du Comité, des progrès substantiels devraient d'abord être faits avant qu'un quelconque suivi ne soit nécessaire. En outre, le Bureau a convenu que ce suivi devrait incomber au Comité et à lui-même plutôt qu'à un futur groupe informel. Cependant, compte tenu du caractère horizontal des

---

<sup>2</sup> [www.unece.org/fileadmin/DAM/trans/publications/Intelligent\\_Transport\\_Systems\\_for\\_Sustainable\\_Mobility.PDF](http://www.unece.org/fileadmin/DAM/trans/publications/Intelligent_Transport_Systems_for_Sustainable_Mobility.PDF).



systèmes de transport intelligents, il a jugé que la question méritait d'être réexaminée à sa session de novembre 2013. Les pays n'en ont pas moins été encouragés à constituer des groupes informels à tout moment, étant entendu que ces groupes ne seraient pas administrés par la CEE ou d'autres organismes de l'ONU.

22. En conclusion, avant de prendre la moindre décision sur les mesures nécessaires, le Bureau a décidé d'attendre de connaître les résultats de l'atelier sur les systèmes de transport intelligents sur les marchés émergents organisé conjointement par l'Union internationale des télécommunications (UIT) et le Comité (27 juin 2013, Genève) et a prié le secrétariat d'inscrire les systèmes de transport intelligents à l'ordre du jour de sa prochaine session et de joindre des informations sur la mise en œuvre de la feuille de route.

23. L'organisation d'une table ronde sur les systèmes de transport intelligents constituant l'une des 20 mesures de la feuille de route pour la promotion de ces systèmes, M. J.-P. Gailly (Belgique) a informé le Bureau que le Gouvernement belge était prêt à accueillir la table ronde 2014 de la CEE sur les systèmes de transport intelligents. Le Bureau a remercié la Belgique de son aimable offre et a demandé au secrétariat de suivre la question.

24. Le Bureau a accueilli avec satisfaction l'information relative aux demandes adressées au secrétariat par différents gouvernements (parmi lesquels le Gouvernement des États-Unis d'Amérique) qui souhaitaient mieux comprendre les incidences pratiques et réglementaires des véhicules autonomes. Le secrétariat a été prié d'inclure cette question dans le rapport de situation sur les systèmes de transport intelligents pour la session de novembre 2013 du Bureau.

## **VIII. Les transports et le programme de développement durable pour l'après-2015**

*Document:* Document informel n° 4 (2013).

25. Le Bureau a adopté le document informel n° 4 (2013) et a apprécié un exposé supplémentaire qui lui avait été fait. Il a remercié le secrétariat pour la clarté de sa présentation, en particulier sur le processus décisionnel complexe visant à l'élaboration du programme de développement durable pour l'après-2015 du Secrétaire général de l'ONU. Dans un premier temps, les membres du Bureau étaient divisés sur la question de savoir si les transports devaient faire l'objet d'un objectif de développement durable distinct ou s'il serait suffisant qu'ils soient englobés dans certains des objectifs. Certains membres ont estimé que la question ne relevait pas de leur compétence ni de celle des ministères des transports, la plupart des discussions ayant lieu à New York et étant menées par les ministères des affaires étrangères, de l'environnement et du développement. Le secrétariat a donné les précisions suivantes:

- Compte tenu de son caractère unique, le Comité était censé s'exprimer sur les questions ayant trait aux transports intérieurs;
- Le secrétariat devait faire rapport sur ces questions au siège;
- Les discussions actuelles abordaient déjà les objectifs de développement durable sous un angle sectoriel (énergie, eau, santé, commerce, etc.). Ce serait une occasion manquée si les transports n'étaient pas reconnus comme un domaine en soi, mais seulement englobés dans d'autres;
- De l'avis du secrétariat, si les transports n'étaient pas reconnus comme un objectif de développement, la mobilisation de fonds pour ce secteur n'en serait sans doute

que plus difficile encore, puisqu'il ne serait pas considéré comme essentiel (comme cela a été le cas à l'adoption des objectifs du Millénaire pour le développement).

26. En conclusion, le Bureau a convenu de l'importance des transports durables et, partant, de la contribution au processus de consultation sur l'après-2015. Il a également convenu que la décision de faire porter le débat général de 2014 sur les transports durables attestait de l'importance décisive de la question des transports dans le développement durable et de son inclusion dans les discussions relatives aux objectifs de développement durable.

27. Afin de rationaliser le flux d'informations sur cette question, les membres du Bureau ont été priés de communiquer au secrétariat le nom et les coordonnées du principal négociateur de leur pays pour le processus de l'après-2015.

## **IX. Présentation des activités liées au Compte de l'ONU pour le développement**

### **A. Projet relatif aux futurs systèmes de transport intérieur**

28. Le secrétariat a informé le Bureau des faits nouveaux les plus récents intervenus dans le projet relatif aux futurs systèmes de transport intérieur (ForFITS). Le Bureau a pris note en particulier du lancement de l'outil ForFITS en mai 2013 et de la disponibilité dans les mois à venir du manuel de l'utilisateur, des notes méthodologiques et du matériel de formation. Des ateliers de renforcement des capacités et de formation débuteraient au troisième trimestre de 2013. Le Bureau a encouragé les parties prenantes qui souhaitent essayer l'outil ForFITS ou approfondir le travail de modélisation pour de nouvelles applications à prendre contact avec le secrétariat.

### **B. Projet concernant l'échange électronique entre administrations douanières d'informations relatives au transit**

29. Le secrétariat a informé le Bureau des faits nouveaux les plus récents intervenus dans le projet concernant l'échange entre administrations douanières d'informations relatives au transit. Le Bureau a pris note en particulier de la collaboration étroite entre les Divisions des transports et du commerce de la CEE, ainsi qu'avec les points de contact d'autres commissions régionales de l'ONU. Il s'est félicité d'apprendre que la Géorgie avait proposé d'être un pays pilote pour la région de la CEE et qu'elle avait déjà désigné un mécanisme national de coordination. En conclusion, le Bureau a estimé que le projet concernant l'échange électronique entre administrations douanières d'informations relatives au transit constituait un pas important vers la normalisation et l'échange électronique de données. Il a en outre encouragé le secrétariat à coordonner étroitement avec d'autres les efforts déployés (tant dans le cadre de ce projet qu'en dehors de ce cadre) pour améliorer les flux de données entre les usagers et les autorités dans le domaine des transports.

## **X. Activités de suivi de la mise en œuvre de la Déclaration commune sur le développement futur de liaisons de transport Europe-Asie et de la Déclaration commune sur l'uniformisation du droit ferroviaire**

30. Le Bureau a été informé des activités menées récemment dans le cadre du projet sur les liaisons de transport Europe-Asie et, en particulier, de l'organisation conjointe par la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) et la CEE d'une réunion préparatoire interrégionale pour l'examen décennal approfondi du Programme d'action d'Almaty (5 et 6 mars 2013, Vientiane). Le Bureau a pris note de l'organisation par la CEE, le 10 septembre 2013 à Genève, d'un atelier sur le financement des infrastructures. Les pays qui participaient au projet sur les liaisons de transport Europe-Asie devraient soumettre leurs plans de développement, études de faisabilité et autres documents au secrétariat. Ces documents seraient distribués aux institutions financières internationales avant l'atelier pour favoriser des activités et des débats productifs.

31. Le secrétariat a informé le Bureau que la prochaine réunion du Groupe d'experts sur l'uniformisation du droit ferroviaire se tiendrait à Genève les 4 et 5 juillet 2013 et que le texte des instruments juridiques pertinents (Convention relative aux transports internationaux ferroviaires et Accord sur le trafic international des marchandises par chemin de fer) serait très prochainement affiché sur le site Web de la CEE dans toutes les langues disponibles.

## **XI. Effets des changements climatiques et adaptation à ces changements**

*Document:* Document informel n° 8 (2013).

32. Le Bureau a pris note du document informel n° 8 (2013). Celui-ci contenait la structure de l'étude quasiment achevée qui constituait l'une des principales réalisations du Groupe d'experts chargé d'étudier les effets des changements climatiques et l'adaptation à ces changements dans les réseaux de transport internationaux. Le Bureau a également pris note d'une demande du secrétariat, qui était à la recherche pour le rapport final de photos sur la question dont traitait le Groupe d'experts.

## **XII. Compte rendu sur la collaboration avec d'autres organisations et les partenariats**

33. La Directrice a informé le Bureau des activités récemment menées par le secrétariat en collaboration avec d'autres organisations. Le Bureau a pris note en particulier du fait que la CEE signerait le 26 juin 2013 avec la Commission économique eurasiennne un mémorandum d'accord visant à renforcer leur coopération dans des domaines tels que l'administration douanière, la réglementation technique, le commerce, la politique macroéconomique, le transport et la logistique. Le Bureau a également été informé de la collaboration entre la CEE, l'Organisation de coopération économique, la Banque islamique de développement et la CESAP en vue d'identifier des options de financement pour la réalisation de projets communs dans le cadre du projet sur les liaisons de transport Europe-Asie.

### **XIII. Ressources et effectifs nécessaires au sein de la Division des transports**

34. La Directrice a informé le Bureau de l'état d'avancement du processus de sélection de candidats visant à pourvoir deux postes vacants (P-4 et G-5) au sein de la Division. Elle a en outre appelé l'attention sur deux postes P-5 qui se libéreraient en 2014 à la suite du départ à la retraite de leur titulaire actuel, ainsi que sur le poste P-5 de conseiller régional, qui serait à repourvoir avant 2014. La Directrice a proposé d'envoyer aux membres du Bureau les liens vers les avis de vacance de poste une fois qu'ils auraient été publiés. Elle a aussi confirmé que, comme suite des résultats du processus d'examen de la réforme de la CEE adoptée en 2005, un poste P-4 et un poste P-2 seraient transférés d'ici au 1<sup>er</sup> janvier 2014 de la Division du commerce vers la Division des transports, et leurs titulaires travailleraient principalement pour le Forum mondial de l'harmonisation des Règlements concernant les véhicules.

35. Tout en se félicitant de l'appui reçu des gouvernements et de l'obtention de deux postes supplémentaires, la Directrice a souligné que les coupures budgétaires de 2014 avaient fait perdre un poste G-5 à la Division, qui demeurait néanmoins étoffée.

### **XIV. Financement des activités de la CEE**

36. En ce qui concerne l'annexe I du document ECE/TRANS/2013/12, que le Comité a examiné à sa soixante-quinzième session, le secrétariat a une nouvelle fois appelé à la mobilisation de fonds extrabudgétaires pour la réalisation d'activités de coopération technique dans le domaine des transports. Le Bureau a estimé que cette question méritait d'être débattue de manière approfondie et a prié le secrétariat d'établir un document pour examen à sa session de novembre 2013.

### **XV. Questions diverses**

#### **A. Accès aux documents**

*Document:* Document informel n° 7 (2013).

37. Le Bureau a pris note de l'exposé du secrétariat, soulignant l'utilité et les avantages d'une page d'accueil distincte pour le Bureau, avec un accès restreint. Il a adopté le document informel n° 7 (2013) donnant un aperçu des possibilités offertes par cette nouvelle page et a prié le secrétariat de la mettre en ligne. Un nom d'utilisateur et un mot de passe avaient été fournis aux membres du Bureau pour leur permettre d'y accéder. Une lettre contenant ces mêmes informations avait été envoyée aux membres absents.

#### **B. États non membres de la CEE et instruments juridiques de l'ONU administrés par le Comité et ses organes subsidiaires**

38. Le secrétariat a informé le Bureau de requêtes récemment adressées par des États non membres de la CEE, mais Parties contractantes à des instruments juridiques de l'ONU dans le domaine des transports, demandant à être membres à part entière du Comité et de ses organes subsidiaires. Certains de ces organes acceptaient déjà la pleine participation à leurs activités de pays extérieurs à la région de la CEE. Le Bureau a demandé au secrétariat d'établir pour sa session de novembre un document détaillé sur la suite que les différents organes subsidiaires du Comité avaient donnée à ces demandes.

**C. Date de la prochaine réunion**

39. Le Bureau a décidé de tenir sa septième réunion le jeudi 28 et le vendredi 29 novembre 2013, à Genève.

## Annexe III

### Résultats de la septième réunion du Bureau du Comité des transports intérieurs pour la période 2012-2013 (Genève, 28 et 29 novembre 2013)

#### I. Participation

1. La réunion était présidée par Jerzy Kleniewski (Pologne). Les membres ci-après y ont participé: Björn Oriwohl (Allemagne), Kristof Schockaert (Belgique), Sergey Andreev (Fédération de Russie), Isabelle Paillet (France), Antonio Erario (Italie), Bob Oudshoorn (Pays-Bas), Maria Gelin (Suède), Jean-Claude Schneuwly (Suisse) et Ricardo Pascual Bremon (Commission européenne). Zdenko Antešić (Croatie), Gogita Gvenetadze (Géorgie), Abdusamat Muminov (Ouzbékistan) et Claudio Dumitrescu (Roumanie) n'ont pas pu y prendre part. La Suède a fait remplacer Björn Stafbom (Suède), qui avait quitté le Ministère de l'entreprise, de l'énergie et des communications, par Maria Gelin, chef de groupe au sein de la Division des transports du même ministère. Jean-Paul Gailly (Belgique), qui a également changé de poste, a été remplacé par Kristof Schockaert (Belgique). Enfin, Philippe Ramet (France) a participé à la réunion à titre exceptionnel.

2. Le Bureau s'est inquiété de l'absence répétée de certains de ses membres, notamment de ceux qui, depuis leur élection, n'avaient participé à aucune réunion. Il a été rappelé aux membres que, conformément au règlement intérieur du Bureau, ils devaient désigner un remplaçant s'ils n'étaient pas en mesure d'assister à une réunion du Bureau.

3. Le Bureau a demandé au secrétariat de réexaminer les raisons justifiant le nombre actuel de membres du Bureau et, en vue des élections du Comité, de faire des recommandations tendant à ramener ce nombre à celui d'avant 2012.

#### II. Adoption de l'ordre du jour

4. Le Bureau a adopté l'ordre du jour de sa septième session, tel qu'établi par le secrétariat.

*Document:* TRANS/BUR.2013/6.

#### III. Rapport annuel du Comité des transports intérieurs

5. Le Bureau a examiné le projet de rapport annuel concernant les activités menées en 2013 par le Comité des transports intérieurs et par ses organes subsidiaires (document informel n° 1) et a demandé au secrétariat de veiller à ce qu'il soit présenté comme l'un des documents de session officiels du Comité, à partir de la soixante-seizième session.

6. Le Bureau a indiqué que le projet de convention visant à faciliter le franchissement des frontières aux voyageurs et aux bagages transportés par voie ferrée, initié par la Fédération de Russie et par plusieurs autres pays, devait apparaître dans le rapport comme une nouvelle tâche.

*Document:* Document informel n° 1.

## **IV. Réunion des présidents des organes subsidiaires du Comité et des comités d'administration des instruments juridiques de la CEE**

7. Le Bureau a examiné le programme proposé (document informel n° 2) pour la réunion des présidents – séance réservée aux représentants des gouvernements – et a constaté avec satisfaction que, conformément à sa recommandation, l'accent était mis sur les questions intersectorielles ayant un caractère sensible ou nécessitant une décision particulière des gouvernements. Le Bureau a notamment décidé que les débats tenus pendant la séance privée seraient axés sur un thème, à savoir la participation des États non membres de la CEE aux travaux du Comité, à ses groupes de travail et aux comités d'administration des instruments juridiques. Il a également décidé que la réunion réservée aux gouvernements serait ouverte aux représentants des gouvernements et des organisations d'intégration économique régionales compétentes, comme l'Union européenne (UE) et la Commission économique eurasiennne.

*Document:* Document informel n° 2.

## **V. Changements climatiques et transports**

### **A. Atténuation des effets nuisibles des transports intérieurs pour l'environnement**

8. Le Bureau a été informé par le secrétariat de l'étude menée par la CEE sur les émissions de polluants atmosphériques des matières particulaires des moteurs diesel et les mesures qui pourraient contribuer à leur réduction (document informel n° 3). Il a demandé au secrétariat de compléter ce document par des recommandations et de renforcer son caractère multimodal.

9. Le Bureau a également été informé par le secrétariat des progrès réalisés dans le cadre du projet mondial relatif aux futurs systèmes de transport intérieur (projet ForFITS), financé par l'intermédiaire du Compte de l'ONU pour le développement et mis en œuvre en collaboration avec les autres commissions régionales de l'ONU (document informel n° 4). Le Bureau a remercié le secrétariat pour les progrès accomplis et a souhaité que le projet se poursuive ou qu'il y soit donné suite, par exemple par la réalisation d'un examen de pays par an.

*Documents:* Document informel n° 3, document informel n° 4.

10. Le Bureau a été informé par le Président des efforts que celui-ci avait déployés pour présenter les travaux du Comité et le projet ForFITS à la dix-neuvième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, tenue à Varsovie. Le Bureau a remercié le Président pour son engagement en faveur des travaux du Comité et pour les efforts qu'il avait déployés pour les promouvoir.

### **B. Effets éventuels des changements climatiques sur les réseaux de transport et mesures d'adaptation nécessaires**

11. Il a été rappelé au Bureau qu'à sa soixante-quinzième session, le Comité avait pris note des résultats des trois réunions du Groupe d'experts chargé d'étudier les effets des changements climatiques et l'adaptation à ces changements dans les réseaux de transport internationaux, ainsi que des conclusions et recommandations de la Conférence de sensibilisation et de renforcement des capacités sur l'adaptation des réseaux de transport aux changements climatiques (Grèce, 25 et 26 juin 2012). Le Bureau a rappelé son intérêt

pour la question et a remercié le secrétariat d'avoir établi une publication/rapport complet et analytique. Le secrétariat a informé le Bureau des progrès réalisés pour mettre la dernière main à l'étude et a présenté le projet de résumé analytique (document informel n° 5). Le Bureau a pris note avec satisfaction de la nature complète et unique des travaux du Groupe d'experts, et a remercié le Groupe d'experts et, en particulier, le secrétariat d'avoir établi un document rassemblant les bonnes pratiques existantes en matière d'adaptation des systèmes de transport nationaux et des réseaux internationaux. Le Bureau a demandé au secrétariat de publier rapidement ce document afin qu'il ait le plus d'impact possible.

*Document:* Document informel n° 5.

## **VI. Activités relatives au transport routier et à la mise en œuvre du tachygraphe numérique**

### **A. TIR**

12. Le Bureau a été informé par le secrétariat de la situation actuelle et des faits nouveaux survenus à la suite de la décision prise le 5 juillet 2013 par le Service fédéral des douanes de la Fédération de Russie d'introduire une obligation supplémentaire de garantie douanière pour les opérations TIR (document informel n° 15). Le Bureau a remercié le secrétariat pour son analyse complète, fait le point de la situation et formé l'espoir et le vœu que la crise serait bientôt résolue et que le Gouvernement russe communiquerait officiellement sa décision au secrétariat, gardien de la Convention TIR. Il a également constaté avec satisfaction que le secrétariat était resté en contact étroit avec toutes les parties prenantes, notant que cela avait pesé sur les ressources et qu'il fallait réorganiser les travaux en acceptant de remettre à plus tard certaines autres tâches moins importantes. Il a souligné qu'en sa qualité d'organisation internationale habilitée à gérer la chaîne internationale de garanties et à délivrer les carnets TIR, l'Union internationale des transports routiers (IRU) devait faire preuve de souplesse pour répondre aux préoccupations du Gouvernement russe afin de préserver cet important mécanisme de facilitation du transit. Le Bureau a remercié son président pour sa participation à la session du WP.30 tenue en octobre et pour son engagement inlassable. Enfin, le Bureau s'est dit préoccupé par le fait qu'en dépit des efforts diplomatiques déployés par différentes parties prenantes, la crise se poursuivait et semblait même s'être aggravée. Le Bureau s'attendait à des débats intenses pendant la session du Comité et espérait que, d'ici là, il serait possible d'examiner des questions stratégiques en se fondant sur les enseignements tirés de la crise.

### **B. AETR/Tachygraphe numérique**

13. Le secrétariat a informé le Bureau de l'état d'avancement de la modification de l'Accord européen relatif au travail des équipages effectuant des transports internationaux par route (AETR). La prochaine réunion du Groupe d'experts de l'AETR devait se tenir le 28 février 2014, immédiatement après la session annuelle du Comité. Le membre du Bureau originaire de la Fédération de Russie a indiqué qu'une consultation de haut niveau entre les principales parties prenantes, pendant la session du Comité, pourrait être utile pour trouver plus facilement des solutions aux principaux problèmes qui se posaient concernant la modification de l'AETR en cours. Le Bureau a noté avec beaucoup d'intérêt la contribution que cette réunion de haut niveau pourrait apporter et le moment choisi pour l'organiser. Le secrétariat a été prié de consulter les principales parties prenantes et, selon l'intérêt manifesté, de coordonner une réunion.

*Document:* Document informel n° 15.



## **VII. Activités relatives à la sécurité routière**

14. Le secrétariat a informé le Bureau des derniers progrès réalisés dans le cadre du suivi de la résolution A/66/260 de l'Assemblée générale, ainsi que du rapport soumis par le Secrétaire général à la soixante-huitième session de l'Assemblée générale sur l'amélioration de la sécurité routière mondiale (document informel n° 6). Le Bureau a noté qu'une nouvelle résolution de l'Assemblée générale sur la sécurité routière était en cours de préparation.

*Document:* Document informel n° 6.

## **VIII. Projets relatifs aux liaisons de transport entre l'Europe et l'Asie, à l'autoroute transeuropéenne et au chemin de fer transeuropéen**

15. Le Bureau a été informé par le secrétariat des progrès réalisés concernant la gestion future du projet relatif au chemin de fer transeuropéen (TER), en particulier s'agissant de la désignation du successeur de M. Helmut Meelich, directeur des projets relatifs à l'autoroute transeuropéenne (TEM) et au chemin de fer transeuropéen (TER), qui prendrait sa retraite à la fin de l'année 2013. En particulier, le Bureau a été informé que, grâce à la contribution en nature de la Fédération de Russie, notamment des chemins de fer russes, le nouveau directeur du projet TER serait M. Bessonov. Un directeur de projet adjoint pour le projet TER avait probablement été trouvé, grâce à la contribution en nature du Gouvernement autrichien. Les discussions sur le futur directeur du projet TEM étaient en cours au moment de la réunion du Bureau.

16. Le Bureau a également été informé des récentes activités menées dans le cadre du projet relatif aux liaisons de transport entre l'Europe et l'Asie, notamment de l'atelier organisé par la CEE sur le financement des infrastructures (Genève, 10 septembre 2013) pour donner suite à la conférence qui avait précédé la session du Comité et au débat de politique générale du Comité. Des informations ont également été données au sujet des discussions en cours sur le financement des activités du projet.

## **IX. Systèmes de transport intelligents**

17. Le Bureau a été informé des activités de la CEE en matière de déploiement des systèmes de transport intelligents (document informel n° 7) et des ateliers phares annuels sur ces systèmes prévus pour 2014, que la Belgique avait aimablement proposé d'accueillir et de coorganiser. Le Bureau a demandé au secrétariat d'établir un rapport plus détaillé pour la soixante-seizième session du Comité, en précisant quels objectifs de la feuille de route relative aux systèmes de transport intelligents avaient été atteints.

*Document:* Document informel n° 7.

## **X. Financement des activités de coopération technique**

18. Le Bureau a été informé des ressources financières nécessaires au secrétariat pour satisfaire la demande d'activités de coopération technique (document informel n° 8). Un échange de vues a eu lieu sur les solutions susceptibles d'améliorer la capacité du secrétariat de collecter des fonds à ces fins. Parmi les idées avancées, l'UE a proposé d'étudier la possibilité de financer ces activités à travers une coopération avec des activités correspondantes menées dans le cadre du Partenariat oriental de l'UE.

19. Le Bureau a été informé des progrès réalisés dans la mise en œuvre du projet relatif à l'échange électronique de documents entre services douaniers, financé à l'aide du Compte de l'ONU pour le développement (document informel n° 9).

*Documents:* Document informel n° 8, document informel n° 9.

## **XI. Réunion de haut niveau sur les transports, la santé et l'environnement**

20. Le Bureau a été informé des progrès faits par le Comité directeur du programme paneuropéen sur les transports, la santé et l'environnement dans la préparation de la quatrième Réunion de haut niveau sur les transports, la santé et l'environnement, qui se tiendrait en France (Paris, 14-16 avril 2014) (document informel n° 10).

*Document:* Document informel n° 10.

## **XII. Participation des Parties contractantes non membres de la CEE aux travaux du Comité**

21. Le Bureau a été informé des règles et règlements régissant la participation des États non membres de la CEE qui étaient Parties contractantes aux instruments juridiques des Nations Unies relatifs aux transports et du nombre de Parties contractantes et d'instruments juridiques concernés (document informel n° 11). Le Bureau a demandé au secrétariat d'étoffer le document informel pertinent afin d'y ajouter, dans la mesure du possible, deux dimensions supplémentaires, à savoir: les pratiques de tous les groupes de travail du sous-programme des transports concernés et les pratiques des autres sous-programmes de la CEE. Ce document servirait de base pour les débats qui auraient lieu pendant la séance réservée aux représentants des gouvernements.

*Document:* Document informel n° 11.

## **XIII. Évaluation des activités de la Division des transports de la CEE, ainsi que du Comité des transports intérieurs et de ses organes subsidiaires**

22. Le Bureau a été informé de la nécessité croissante de soumettre les travaux du Comité et de ses organes subsidiaires, leur utilité, leur rapport coût-efficacité et leur valeur ajoutée à des évaluations indépendantes. Les méthodes et procédures d'évaluation utilisées par la CEE avaient été examinées par un consultant externe. Le Bureau a été informé des recommandations faites par ce consultant et de la suite donnée par la CEE. C'est sur cette base que seraient établies les lignes directrices de la CEE en matière d'évaluation. Une fois approuvées, celles-ci devraient être mises en œuvre dans le cadre des sous-programmes et, partant, par le Comité et ses organes subsidiaires (document informel n° 12).

*Document:* Document informel n° 12.

## **XIV. Approbation de l'évaluation biennale des travaux du Comité pour 2012-2013**

23. Le Bureau a examiné le projet d'évaluation biennale (évaluation des résultats du programme) des activités du Comité pour 2012-2013 (projet de document

ECE/TRANS/2014/20). Ce document donnait une vue d'ensemble de l'évaluation du sous-programme sur les transports, conformément aux décisions adoptées par le Comité des transports intérieurs à sa soixante-quatorzième session, en 2012.

24. Le Bureau a recommandé au Comité d'approuver l'évaluation des résultats du programme pour 2012-2013 à sa soixante-seizième session, en 2014.

*Document:* Projet de document ECE/TRANS/2014/20.

## **XV. Programme de travail et évaluation biennale pour 2014-2015 et cadre stratégique pour 2016-2017**

25. Le Bureau a examiné le programme de travail, ainsi que les réalisations escomptées et les indicateurs de succès proposés pour chaque groupe d'activités du programme de travail relatif aux transports pour la période 2014-2015, tel qu'il était présenté dans le projet de document ECE/TRANS/2014/21.

26. Le Bureau a recommandé au Comité d'approuver le projet de programme de travail et de plan pour l'évaluation biennale des résultats pour l'exercice 2014-2015 (ECE/TRANS/2014/22).

27. Le Bureau a également examiné et adopté le projet de cadre stratégique (plan-programme biennal) du sous-programme de la CEE consacré aux transports pour la période 2016-2017 (ECE/TRANS/2014/23). Ce projet de cadre stratégique, dans lequel figuraient les résultats escomptés et la stratégie, avait été établi conformément au mandat du sous-programme Transports, aux résultats qu'il était prévu d'obtenir lors de l'exercice biennal précédent et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs à l'élaboration des plans stratégiques biennaux.

28. Conformément au processus de planification des programmes de la CEE, le cadre stratégique devait être examiné par les comités sectoriels (ou par leur bureau, dans le cas des comités qui ne s'étaient pas réunis au cours des quatre derniers mois de l'année 2013) avant d'être soumis au Comité exécutif en décembre 2013 et au Siège de l'ONU (Division de la planification des programmes et du budget) au début de 2014.

*Documents:* Projet de document ECE/TRANS/2014/21, projet de document ECE/TRANS/2014/22, projet de document ECE/TRANS/2014/23.

## **XVI. Examen des points de l'ordre du jour de la soixante-seizième session du Comité des transports intérieurs**

29. Le Bureau a examiné et approuvé l'ordre du jour provisoire de la soixante-seizième session du Comité (ECE/TRANS/239) et a examiné l'ordre du jour provisoire annoté (ECE/TRANS/239/Add.1). Il a demandé au secrétariat d'organiser la soixante-seizième session du Comité et les manifestations s'y rapportant en conséquence.

30. Conformément à la décision prise par le Bureau à sa réunion de juin, la soixante-seizième session devrait commencer par un débat de politique générale d'une demi-journée sur le thème des modes de transport viables. Le secrétariat avait établi une note thématique relative au débat de politique générale. Le Bureau a examiné et approuvé le thème proposé dans la note thématique concernant l'innovation pour des transports et des modes de déplacement viables (document informel n° 13) et a demandé au secrétariat d'étudier la possibilité d'organiser un quatrième débat sur les innovations institutionnelles.

31. Le secrétariat a informé le Bureau des progrès réalisés dans l'organisation du débat de politique générale d'une demi-journée (25 février 2014 au matin), notamment dans la désignation des orateurs de haut niveau qui interviendraient lors de ce débat. Le Bureau a demandé au secrétariat de renforcer l'aspect interactif de la manifestation, par exemple en organisant des tables rondes au lieu d'inviter des orateurs. Il a également demandé au secrétariat de promouvoir le débat de politique générale, notamment en envoyant des invitations aux ministères des transports.

32. Le Bureau a examiné et approuvé les documents dont il était prévu de saisir le Comité à sa soixante-seizième session, tels qu'ils figuraient dans l'ordre du jour provisoire annoté. En outre, le Président du Bureau a demandé au secrétariat de fournir un complément d'information sur les activités menées dans le domaine de la réglementation applicable aux véhicules et d'établir un document officiel concernant la modification en cours de l'Accord de 1958 pour la prochaine session du Comité.

*Documents:* Projet de document ECE/TRANS/239, projet de document ECE/TRANS/239/Add.1; document informel n° 13.

## **XVII. Questions diverses**

### **A. Élection du Bureau pour les sessions du Comité et des membres du Bureau pour les années 2014 et 2015**

33. Le Bureau a procédé à un échange de vues sur l'élection prochaine du Bureau pour les sessions du Comité et des membres du Bureau pour les années 2014 et 2015. Il s'est notamment inquiété de l'absence répétée de certains de ses membres. Afin d'attirer des candidats motivés, il a demandé au secrétariat d'envoyer aux ministres des transports une lettre leur rappelant que les élections seraient tenues prochainement et les encourageant à présenter des candidats de haut niveau. Le Bureau a décidé de réexaminer la question du nombre de membres du Bureau à la soixante-seizième session du Comité.

### **B. Calendrier des réunions du Comité des transports intérieurs et de son Bureau en 2015 et 2016**

34. Le Bureau a examiné et approuvé le document informel n° 14 établi par le secrétariat, dans lequel figurait le projet de calendrier des réunions du Comité et de son Bureau en 2015 et 2016.

*Document:* Document informel n° 14.

### **C. Date de la prochaine réunion**

35. Le Bureau a confirmé que sa prochaine réunion se tiendrait le lundi 24 février 2014 (après-midi).

36. Le Bureau a également confirmé que sa réunion suivant la soixante-seizième session du Comité se tiendrait le 27 février 2014 (après-midi).

**D. Situation en matière de personnel**

37. Le secrétariat a informé le Bureau de la situation en matière de personnel, notamment s'agissant des nouveaux membres du personnel affectés au sous-programme, des prochains départs à la retraite de hauts fonctionnaires et d'autres questions connexes.

---